

numéro /4 janvier 2016

Lodève : une nouvelle médiathèque p.4-5

Un programme pour revitaliser le Lodévois p.7

DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS p.9-17

CHERS LECTEURS, DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE JOURNAL

Voilà un an que vous recevez ce journal d'information. Nous souhaiterions recueillir vos avis : ce que vous appréciez, ce que vous n'appréciez pas, ce que vous aimeriez y trouver...

> Envoyez vos réactions à
communication@lodevoisetlarzac.fr

éditorial

En ce début d'année 2016, Lodève et le Lodévois et Larzac se relèvent des inondations qui les ont touchés le 12 septembre. Deux mois plus tard, comme tous les Français, nous allons être meurtris dans nos chairs et dans nos convictions par l'horreur des événements de Paris. Ce jour-là, le monde a basculé. Ce n'étaient plus des symboles politiques ou économiques qui étaient visés, mais la joie, la vie, la jeunesse. Cette menace est venue s'ajouter à une crise qui n'en finit plus de s'ancrer dans la normalité. Paradoxalement, elle a permis de voir émerger des signes d'espérance à travers le formidable élan de solidarité qui s'est manifesté.

Cette solidarité s'était exprimée ici aussi. Sans compter. Toute la journée et toute la nuit du 12 septembre, ainsi que les jours qui ont suivi. Les services de sécurité, les équipes locales, les élus, les bénévoles, se sont engagés sans réserves pour secourir les personnes, les reconforter, les héberger, sauver les biens qui pouvaient l'être et maintenir les services vitaux (hôpital, réseaux de communications, accès principaux...). Le lendemain ils allaient être rejoints par des équipes envoyées par des communes de tous bords politiques, ainsi que par des entreprises mettant à disposition hommes et matériel. Ils nous ont accompagnés pendant trois semaines pour nous aider à redonner aux zones les plus touchées un semblant de vie normale. Merci, merci à tous ! En 10 jours, les accès étaient rétablis à 90 %, on ne voyait plus de gravats dans les rues. Il reste à reconstruire et cet immense chantier avance à grands pas dans les quartiers, dans les campagnes, à l'hôpital. Notre territoire se relève de ses blessures, mais doit se poser la question de sa vulnérabilité devant des phénomènes accentués par le réchauffement climatique. Deux demandes ont été faites à l'État : l'une concernant l'impact de l'autoroute sur le bassin versant de la Lergue, l'autre la mise en sécurité de l'hôpital.

L'épreuve est aujourd'hui surmontée et les traces laissées par les inondations se sont effacées de notre paysage au prix de lourds chantiers. Notre action pour renforcer le rayonnement de notre territoire, améliorer le cadre de vie et offrir plus de service à la populations se poursuit. Elle s'illustre par de nouveaux projets forts et structurants : nouvelle médiathèque, réhabilitation du cœur de ville de Lodève, maison de santé pluridisciplinaire... Des projets ambitieux, mais des projets réalistes, grâce à des partenariats renforcés avec l'État, le Département de l'Hérault et surtout les perspectives ouvertes par les résultats des élections régionales, qui confortent la politique menée jusqu'ici par nos deux régions réunies.

Je tiens à féliciter les habitants de Lodève et du Lodévois et Larzac, ainsi que les techniciens des collectivités, pour leur comportement exemplaire lors des inondations du 12 septembre.

Ils ont démontré qu'ils étaient unis, solidaires... et qu'ainsi, rien n'était impossible.

Ensemble, nous continuerons 2016 sur cette voie.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, la plus heureuse des années.

Marie-Christine BOUSQUET

Maire de Lodève,

Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Hérault
Présidente de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac



AU SOMMAIRE

VILLE DE LODÈVE

- / Expression démocratique p.2
- / Domaine de Campeyroux p.3
- / Une nouvelle médiathèque p.4-5
- / Rénovation des quartiers p.6

SPÉCIAL INTEMPÉRIES p.9-17

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÉVOIS ET LARZAC

- / Travaux habitat p.7
- / Autorisations d'urbanisme p.8
- / Syndicats-Leader p.18
- / Vie des communes p.19
- / Portraits p.20-21
- / Actualités p.22-23
- / Musée p.24
- / Agenda culturel de la Ville et de la communauté de communes p.25

Lodève lodévois larzac

- / Directrice de la publication : Marie-Christine BOUSQUET
- / Coordination : Émilie JAFFUEL
- / Crédit photos : Paula Rocha, Anagram, Ville de Lodève, Communauté de Communes Lodévois et Larzac. Tous droits réservés
- / Maquette : ANAGRAM www.anagram.nationaleneuf.fr
- / Impression : IMP'ACT (imprimé sur papier recyclé)

Couverture : avenue Denfert le soir des inondations

2016
TOUS
aux
V œ u X
Le 6 Janvier 18h
à la SALLE RAMADIER
pour la cérémonie des vœux à la population de Lodève et du territoire Lodévois & Larzac

Celles, Fozières, La Vaquerie - Saint-Martin-de-Castrie, Lauroux, Lavalette, Le Bosc, Le Caylar, Le Cros, Le Puech, Les Plans, Les Rives, Lodève, Olmet et Villecun, Pégairolles de l'Escalette, Poujols, Romiguières, Roqueredonde, Saint-Etienne-de-Gourgas, Saint-Félix-de-l'Hérans, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Maurice-de-Navacelles, Saint-Michel, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Privat, Sorbs, Soubès, Soumont, Usclas-du-Bosc

Lodévois & Larzac
VILLE DE lodève
PORTE DE LA MÉDITERRANÉE



EXPRESSION DÉMO-CRATIQUE

Des trombes d'eau. Les incroyables intempéries du 12 septembre dernier, nous rappellent que les forces de la nature nous dépassent de beaucoup. La violence et la soudaineté de l'événement ont mis nos concitoyens dans une situation d'impuissance pour protéger leurs biens et mettre leurs proches en sécurité. Face à ces situations dramatiques, l'action publique doit être le premier réflexe. L'action publique, c'est d'abord vous qui avez fait preuve de solidarité entre voisins, ou qui êtes venus spontanément épauler les sinistrés. L'action publique, c'est celle des agents de la Ville de Lodève et de la Communauté des Communes Lodévois et Larzac qui n'ont compté ni leurs efforts, ni leurs heures pour remettre la ville sur pied. L'action publique, ce sont ces nombreuses communes et

entreprises qui ont appelé en Mairie pour fournir une aide matérielle concrète et rapide. L'action publique, ce sont les services de l'État mobilisés, Monsieur Pierre de Bousquet, Préfet de Région, en tête, présent sur la ville dès le 13 septembre avec la directrice par intérim de l'Agence Régionale de Santé Dominique Marchand et le Président du Département Kléber Mesquida.

Ce souffle de solidarité porte la marque d'un trait particulier de la culture française : le Service Public. L'équipe de la majorité lodévoise défend le maintien, le retour et le déploiement des services publics sur le territoire. Parce que la culture du service public infuse dans l'esprit français, quand des situations exceptionnelles se présentent, nous savons que nous devons tous nous mobiliser.

A Lodève, le maintien des services publics, c'est la rénovation de l'immeuble Barral pour loger, notamment, les chambres consulaires qui ont été aussi sur le pont en septembre, pour accompagner les entreprises touchées. Le retour des services publics,

c'est l'annonce faite par la Sous-Préfecture, lors d'une réunion Politique de la Ville, du retour de Pôle emploi à Lodève. Le déploiement des services au public, c'est le partenariat avec le Département, la Caisse des dépôts, l'État, la Région et l'Agence Régionale de Santé pour une Maison pluridisciplinaire de santé qui confortera l'offre de soins, complètera les services de l'Hôpital et garantira l'installation de médecins généralistes.

En cette période où, plus que jamais, nous avons besoin de fraternité, agir localement pour les services publics, c'est garantir aux Lodévois une protection pour l'avenir.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une récente étude de la CCI de Montpellier sur le commerce dans le Pays Cœur d'Hérault établit que :

- le territoire de Gignac bénéficie de l'installation de familles de catégories socioprofessionnelles supérieures ;
- le Clermontois exerce une forte attractivité commerciale et présente un profil démographique dans la moyenne nationale ;
- Lodève et son territoire ont davantage de retraités, moins d'actifs et des revenus faibles, orientés à la baisse.

Il est triste de constater que notre cité est aujourd'hui moins dynamique et attractive que ses voisines. Et ce n'est pas fini, le fossé économique continue de se creuser : 200 emplois sont annoncés dans une nouvelle zone commerciale à Gignac, plusieurs centaines aussi près de Clermont.

Pendant combien de temps Mme Bousquet va-t-elle se satisfaire d'un taux de chômage de près de 25% ? Qu'attend la majorité pour passer à l'action ?

La « convention centre bourg » et le « contrat de ville », mis en place à grands renforts de communication, sont des dispositifs destinés à traiter (au mieux à enrayer) les conséquences sociales d'une situation économique désastreuse. On peut prédire qu'ils n'auront pas d'effet décisif sur l'installation d'entreprises.

Les Lodévois attendent des emplois, pour eux ou pour leurs enfants. A Clermont et à Gignac, des opportunités se présentent. Pourquoi pas chez nous ?

Nous présentons à l'ensemble des Lodévois nos meilleurs vœux pour 2016. Soyez assurés que nous continuerons d'agir dans l'intérêt de tous.

LE GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPALE

LODÈVE

LODÈVE



CAMPEYROUX UN ESPACE DE LOISIRS OUVERT À TOUS : JEUNES, FAMILLES, SCOLAIRES...

Lors de la campagne municipale de 2014, les élus avaient annoncé leur volonté de redonner de la vie et du sens au domaine municipal de Campeyroux, cher au cœur des Lodévois, ENGAGEMENT TENU !

Première intervention : le nettoyage et la réouverture, par le Conseil départemental de l'Hérault, d'une piste DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) reliant le Quartier de Saint-Martin au plateau de Lambeyran. Le long de cet itinéraire, qui passe par le Domaine de Campeyroux, l'aire de loisirs a vu le jour.

Aujourd'hui, une aire de street-workout* et un espace pique-nique, ouverts à tous, ont été réalisés.

Les services de la commune travaillent actuellement à la mise en place de divers partenariats pour faire "vivre" cet espace. Des associations existantes, ou en cours de création, seront les supports privilégiés pour occuper ces lieux et y diversifier les animations.

EPO (Evénement Promotion Organisation) est la première de ces associations. Elle a, en particulier, contribué à l'émergence du projet de street-workout. VOIR PORTRAIT DE JONATHAN ABDELKADER EN PAGE 20

Les scolaires pourront également profiter de ces lieux. Le Domaine de Campeyroux se prête particulièrement à la mise en place d'un parcours d'orientation destiné à des actions pédagogiques en direction des élèves du primaire et du secondaire.

Nous espérons vous retrouver nombreux à utiliser ces lieux et vous donnons rendez-vous pour une inauguration prochaine.

L'ESPACE CAMPEYROUX

RÉALISATIONS ET AMÉNAGEMENTS

/ EN FONCTION : une aire de STREET WORKOUT* composée de 9 modules

/ EN FONCTION : une aire de pique-nique ombragée

/ EN PROJET : une zone de trial VTT composée de modules d'agilité en bois et d'un parcours de cross

/ EN PROJET : un espace de jeu de pétanque

A moyen terme un espace de jeux "2 à 6 ans" est envisagé, selon l'évolution et l'utilisation par les familles de cet espace.

* forme de gymnastique et de musculation se pratiquant en plein air

UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE POUR 2018

Au cœur du quartier prioritaire "Politique de la Ville", fortement soutenu par l'État et la Région, le projet de nouvelle médiathèque est une chance pour notre territoire et pour notre centre-ville. La restauration de l'ancien lycée Joseph Vallot, pour y installer cette nouvelle médiathèque, proche de la nouvelle maison intercommunale des services publics et de la mairie de Lodève, permettra de créer un vrai pôle de services aux habitants et de compléter l'offre déjà en place.

"Nous souhaitons offrir aux habitants un espace accessible au quotidien, qui permette à tous de passer tout simplement un moment agréable, mais aussi de faire des découvertes, pour que chacun s'ouvre au monde et aux autres..."

Marie-Christine BOUSQUET

Maire de Lodève, Présidente de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac, Conseillère départementale - 2^e Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Hérault, déléguée aux finances et aux marchés publics

OFFRIR AU LODEVOIS ET LARZAC UN ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS DE GRANDE QUALITÉ



UN ESPACE POUR TOUS

Cette nouvelle médiathèque permettra à nos 3 000 jeunes scolaires de bénéficier d'un équipement de grande qualité, mais nous vous y attendons vous aussi, jeunes lodévois, cinéphiles, geeks, lecteurs, familles, amis, associations, artistes, formateurs, acteurs culturels, mélomanes...

... ET POUR TOUS LES USAGES

Un espace de 1 400 m² pour découvrir, flâner, se détendre, s'ouvrir au monde, aux autres, échanger, se former, s'informer... Les élus ont souhaité un espace ouvert à tous et à des usages multiples. La volonté a été de créer un lieu qui provoque le « brassage » et la rencontre des publics d'horizons différents, de quartiers éloignés, résidents des communes alentours... mais aussi créer des espaces et des aménagements qui facilitent la cohabitation d'usages qui ont tous leur place en médiathèque : lecture, travail scolaire, recherche, discussion, découverte, formation, auto-formation, jeu, relaxation...



UNE ARCHITECTURE VALORISANTE

Cet équipement, imaginé par l'architecte Isabelle Berthet-Bondet, sera implanté au cœur de la ville. Le projet s'organise en éventail autour d'un patio et de la tour. Une structure légère, en bois, met en relation les différentes qualités d'espaces intérieurs et extérieurs. La transparence des façades vitrées permet de s'ouvrir complètement sur l'espace public environnant. L'ensemble des extensions est couvert d'une immense toiture qui vient comme flotter dans le paysage. La médiathèque se développe sur deux niveaux et comprendra également une salle d'animation et un foyer convivial.

Ce projet comporte trois qualités principales. Il permettra d'équiper la ville d'une médiathèque moderne et conviviale, à même de rendre un service amélioré à la population du Lodévois et Larzac. Il s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable innovante, avec une prise en compte réelle des économies d'énergie. Enfin, il s'intègre dans un site patrimonial, assurant sa préservation, tout en lui donnant un nouvel avenir.



FINANCEMENT

/ 80 % DE SUBVENTIONS
(État : 2 364 396,85 €, Région Languedoc-Roussillon : 1 000 000 €, Fonds européens, ADEME, Département... : 958 339,67 €
/ 20 % D'AUTOFINANCEMENT : 1 080 684,13 €
/ COÛT TOTAL DU PROJET : 5 403 420,65 €

CALENDRIER

/ JUSQU'EN MAI 2016 : études et consultation des entreprises
/ DE JUIN 2016 À DÉBUT 2018 : travaux
/ OUVERTURE COURANT 2018

AUJOURD'HUI LA MÉDIATHÈQUE EN BREF

- 75 098 prêts de documents
- 2 535 inscrits, 1 626 emprunteurs actifs, soit 21 % de la population (moyenne nationale 16%)
- 43% des emprunteurs ont moins de 14 ans
- 65% des emprunteurs sont de Loève
- 28 % des villages du Lodévois et Larzac
- / Un fonds généraliste (livres, bandes-dessinées, DVD, CD...), un fonds ancien de 1 500 ouvrages
- / Des services multiples : portage à domicile, lecture en maison de retraite, accueil de classe, accueil dans le cadre des TAP, programme d'animations
- / 900 élèves des écoles primaires et maternelles accueillis 5 fois dans l'année. Ateliers-rencontres avec un auteur pour 200 enfants
- / 58 accueils annuels dans le cadre des TAP (périscolaires) pour des groupes de 15 enfants
- / Conférences et débats tout au long de l'année



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ? rendez-vous public VENDREDI 19 FÉVRIER À 18H30
Salle du Conseil de la communauté de communes (Lodève, place Francis Morand)

L'occasion d'un temps d'échanges avec les architectes et l'équipe de la médiathèque sur ce futur équipement.

UNE PRIORITÉ POUR LES LODÉVOIS LA RÉNOVATION DES QUARTIERS CONTINUE

JEAN JAURÈS ET PROSPER GÉLY

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés de 2012 à 2013 boulevard de la Bouquerie et quai des Ormeaux. La réfection nécessaire des réseaux imposant des travaux lourds de voirie a été l'occasion de réhabiliter et d'embellir ces espaces, mais aussi d'inscrire cette action dans un objectif plus global de redynamisation du cœur de ville, avec la volonté de recréer un lieu de vie agréable pour les Lodévois.

La phase II des travaux de requalification des boulevards Jean Jaurès et Prosper Gély a débuté le 2 novembre et s'achèvera le 8 avril 2016. La phase I, s'est déroulée du 19 au 30 octobre.

Le chantier a démarré par un travail de réfection des réseaux humides sur le début du boulevard Jean Jaurès et au carrefour de la rue Baudin. A terme, l'ensemble des réseaux secs et humides (électricité, téléphonie, eaux usées, eau potable, eaux pluviales) va être optimisé, rationalisé et remis à neuf lorsque nécessaire.



CÔTÉ CIRCULATION

/ DÉVIATION. Tous les véhicules sont invités à emprunter la déviation vers l'avenue Joseph Maury, au niveau du rond-point de l'avenue Joseph Vallot, puis vers l'avenue de Prémérlet.

/ ACCÈS RIVERAINS. Pour l'accès aux écoles, commerces et immeubles du quartier. La rue de la République, la rue Georges Fabre, la rue de Lergue et une partie du boulevard Prosper Gély, jusqu'au pont de fer, sont maintenus à contresens. Ce plan de circulation sera appliqué jusqu'au 8 avril 2016.

/ FINANCEMENT

Conseil régional 91 221 €, Agence de l'eau 53 550 €, Syndicat intercommunal des eaux du Lodévois, 7 537,95 €, Conseil départemental 256 545 €, Ville de Lodève 290 773,85 € **COÛT TOTAL : 669 627,80 EUROS**

Marie-Christine BOUSQUET remercie les riverains pour leur patience durant les travaux.

A cette opération s'ajoutent les travaux de remise en état du chemin-ruisseau des Causses (fin janvier également), pour un coût global de 406 340 €. Ils permettront d'effacer les traces de l'épisode du 12 septembre et amélioreront le cadre de vie des habitants de ce quartier.



LOTISSEMENT DE LA PINÈDE

Créé il y a trente cinq ans, le lotissement communal de la Pinède est aujourd'hui entièrement construit. La ville avait programmé la réfection définitive des voiries provisoires sur trois ans, avec le lancement d'une première tranche en 2015. Suite aux dégâts causés par les intempéries du 12 septembre, la totalité des travaux a dû être engagée d'urgence.

Le chantier a débuté mi-octobre par le remplacement de l'éclairage public. Début novembre, les équipes de l'entreprise COLAS Midi-Méditerranée sont entrées en action sur les réseaux et les voiries.

Le chantier était en passe d'être achevé, mais les pluies de début décembre, conjuguées à la complexité des plannings, ont obligé le report de la réalisation des revêtements de chaussée à la fin janvier 2016. Malgré ce contretemps, la voie a été imprégnée de goudron pour permettre la circulation des véhicules en toute sécurité.



ILS ONT SIGNÉ POUR REVITALISER LE LODÉVOIS

Le 22 octobre, L'État, l'Agence Nationale de l'Habitat, l'Établissement Public Foncier du Languedoc-Roussillon, le Département de l'Hérault, la Communauté de Communes Lodévois et Larzac et la Ville de Lodève scellaient un partenariat dans le cadre d'un programme global de revitalisation avec, comme axe fort, l'amélioration de l'habitat.

« [...] pourquoi avons-nous été lauréats ? D'abord, et c'est la partie la plus déprimante, parce que nous entrons bien dans les critères d'un territoire à revitaliser [...] Mais nous avons aussi été retenus parce que nous sommes prometteurs et que nous avons beaucoup d'atouts. C'est un programme expérimental que lance l'État et il en attend des résultats. Les services qui ont instruit notre dossier ont jugé que nous avons suffisamment bien travaillé en amont, préparé le terrain, pour que cette opération soit une réussite. Et ça c'est très valorisant. »

Gaëlle LEVÊQUE

Vice-Présidente, déléguée au patrimoine, à l'architecture et à l'urbanisme

6 PRIORITÉS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES LODÉVOIS

/ accueil durable de nouveaux habitants :

action sur la réhabilitation du parc privé, sur les objectifs de mixité sociale

/ restructuration urbaine ciblée sur 3 îlots prioritaires du centre-ville présentant des problématiques

/ poursuite de la requalification des espaces publics et patrimoniale du centre-ville

/ dynamisation et accompagnement d

u tissu économique local, en particulier à vocation commerciale sur le cœur de ville

/ dynamisation de l'économie et de l'emploi

(installation du Parc régional d'activités économiques)

/ Toute la convention en téléchargement :

<http://lodevoisetlarzac.fr/habitat-urbanismepatrimoine/amelioration-de-lhabitat/>

MES TRAVAUX ? ZÉRO SOUCI !

La rénovation de l'habitat est le volet phare de cette convention. L'opération **Défi TRAVAUX** a été mise en place pour aider les propriétaires du Lodévois et Larzac à réhabiliter leurs logements (habitat principal et locatif). Le point, trois mois après le démarrage du programme (chiffres du 1^{er} septembre au 30 novembre).

/ 140 personnes rencontrées

/ 18 dossiers déposés, représentant 22 logements réhabilités (enveloppe prévisionnelle de près de 193 000 € d'aides)

/ montant global des travaux : 390 000 €

/ exemples de travaux financés : autonomie, économies d'énergie

DES AIDES FINANCIÈRES* IMPORTANTES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

/ RENSEIGNEMENTS (GRATUIT) : URBANIS

Téléphone : 04 67 90 90 67

Mail : defi.travaux@urbanis.fr

Permanences d'information :

- Lodève, le jeudi de 10H à 13H, Communauté de Communes Lodévois et Larzac (place Francis Morand)

- Le Caylar, tous les 2^e et 4^e mardi de chaque mois de 9H à 12H, (Maison des services publics)

* Attribution soumise à différentes conditions.

Exemple : les propriétaires bailleurs ne faisant que des travaux d'économie d'énergie ne sont pas éligibles



ATTENTION TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

LODÈVE. A compter du 1^{er} janvier 2016, les logements vacants depuis plus de 2 ans seront assujettis à la taxe d'habitation (art. 1407 bis du Code général des impôts). Cette décision (délibération du 15 septembre 2015 de la Ville de Lodève) est un outil supplémentaire pour lutter contre le nombre élevé de logements vacants en centre ville. Il incite les propriétaires à les céder ou à les réhabiliter pour les remettre sur le marché.

SPÉCIAL INTEMPÉRIES

DU NOUVEAU DANS LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la communauté de communes propose à ses communes membres un service gratuit pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Les nouvelles directives de l'Etat autorisaient chaque commune à choisir entre une instruction de ses autorisations d'urbanisme en interne ou par l'intercommunalité. En Lodévois et Larzac, toutes celles concernées ont choisi la carte de la communauté de communes, qui assure gratuitement l'instruction des dossiers (charge de fonctionnement supplémentaire d'un salarié à mi-temps pour la communauté de communes).

MODE D'EMPLOI

LA MAIRIE DU LIEU OÙ SE SITUE L'OBJET DE LA DEMANDE RESTE VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE

AUTORISATIONS INSTRUITES PAR VOTRE MAIRIE

/ Certificats d'urbanisme de simple information
/ Déclarations préalables
concernant des travaux d'édification de clôtures, ravalements de façades, changements de menuiseries, créations d'ouvertures, réfections de toitures

TOUTES LES AUTRES DEMANDES SONT INSTRUITES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, MAIS POUR L'USAGER, RIEN NE CHANGE

3 VOTRE MAIRIE vous communique la réponse à votre demande d'autorisation d'urbanisme



INSTRUCTION PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2 VOTRE MAIRIE transmet le dossier à la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR INSTRUCTION

1 Enregistrement de vos demandes d'urbanisme DANS LA MAIRIE DU LIEU OBJET DE LA DEMANDE

DU 1^{er} JUILLET AU 30 NOVEMBRE 2015 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A INSTRUIT UN TOTAL DE 115 AUTORISATIONS D'URBANISME
> 76 SUR 16 COMMUNES HORS LODEVE,
> 39 SUR LODEVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / 8



12 SEPTEMBRE 2015 : PLUS FORTE CRUE

DEPUIS 1963

LES RÉFÉRENCES THÉORIQUES

- / Crue centennale : 800 m³/s
- / Crue cinquantiennale : 350 m³/s
- / Crue biennale : 120 m³/s

CHIFFRES HISTORIQUES

- / 22 septembre 1992 : 447 mm en 18h au CAYLAR
- / 17 décembre 1997 : 300 mm en 24h aux PLANS (560 mm du 16 au 21, vents à plus de 100 km/h)
- / Sept. 2014 : apparition du lac des Rives

LA CRUE DU 12 SEPTEMBRE

- / Débit instantané maximal : 595 m³/s (source Banque Hydro)
- / Hauteur de crue maximale : 4,43 mètres (à 17h30)
- / Une dynamique fluviale exceptionnelle : transport de matières solides, érosion des berges et changement de lit des cours d'eau

La Lergue : un bassin versant de 228 km²

POURQUOI ?

Les précipitations du 23 août 2015 (160 mm en 24h) ont gorgé d'eau les sols des Causses du Larzac (nord-est du bassin versant amont de la Lergue). Le 12 septembre on relevait 340 mm en 48 h. L'effet tampon du sous-sol n'a pas pu s'opérer.

Conséquences : Rive droite de la Lergue, crue du ruisseau de Fozières (Fozières) et de La Brèze (Soubès). Rive gauche, crue rapide du Laurounet et de la Soulondres. La Lergue étant en crue, la Soulondres n'a pas pu s'écouler correctement, occasionnant l'inondation de la partie basse de Lodève.

L'intensité des précipitations a accentué le phénomène de ruissellement dans le centre de Lodève.



La crue de 1963. Débit estimé : 800 m³/seconde. Ici, le début de la décrue

72 HEURES AU PC DE CRISE

Les événements du 12 septembre ont mobilisé toutes les forces disponibles pour porter secours aux sinistrés, tenter d'endiguer les eaux, maintenir ce qui pouvait l'être en fonctionnement et assurer les services d'urgence.

DÈS LE DÉBUT DE L'ALERTE, MADAME LE MAIRE S'EST TENUE EN PERMANENCE AU PC DE CRISE ET A PILOTÉ LA CELLULE AVEC L'APPUI DES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE

/ Alerte et mobilisation : procédures et décisions d'alerte, mobilisation, gestion du personnel et des bénévoles...

/ Accueil de la population : mise en sécurité de la population, hébergement, nourriture, distribution de soins, gestion des centres d'hébergement temporaire, des centres de distribution...

/ Moyens et logistique : procédures et décisions ayant trait aux fluides (eau, électricité, téléphonie, gaz...), aux voies (voirie, ponts, circulation...) et aux bâtiments. Logistique d'approvisionnement des centres d'hébergement, approvisionnement des personnes isolées.

- FLASH-BACK**
- ➔ **10/09/2015** > PREDICT (voir encadré) prévient d'un risque d'épisode cévenol important
 - ➔ **11/09/2015** > LA PRÉFECTURE PLACE L'HÉRAULT EN ALERTE ORANGE. La police municipale met en place l'interdiction de stationnement sur les parkings en bord de rivière
 - ➔ **12/09/2015** / 15h30 > réunion entre Madame le Maire, le responsable de la police municipale, le commandant des pompiers et le capitaine de la gendarmerie

POLICE MUNICIPALE

la société PREDICT est partenaire des collectivités pour l'anticipation, le suivi de l'événement et l'accompagnement de leur cellule de crise. Un outil clé dans la prévention des inondations.

La Ville de Lodève s'est dotée de cet outil permettant de bénéficier d'un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 assurant une veille hydrométéorologique.

La Police municipale a travaillé sur la conception d'un plan identifiant l'ensemble des points de vigilance en cas de crue.



CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

/ 110 interventions d'urgence entre le 12 et le 13 septembre

90 sur Lodève et 16 sur les villages (Le Bosc, Le Puech, Les Plans, Saint-Etienne-de-Gourgas, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-Pierre-de-la-Fage, Soubès et Soumont). Parmi ces interventions, 41 mises en sécurité et 27 sauvetages.

/ Hôpital

Le système de sécurité a été fortement endommagé, notamment les alarmes de détection incendie. La surveillance, menée durant 72h par les sapeurs-pompiers, a permis de maintenir l'accueil de nuit.

/ Après le 13 septembre

30 opérations de pompage
172 SAPEURS-POMPIERS ET 53 ENGIN
ONT ÉTÉ MOBILISÉS

DU CÔTÉ DE LA GENDARMERIE

Les actions menées par la Gendarmerie s'intègrent dans un Plan permanent de réaction à une catastrophe (PPRC). Appliqué pour la première fois le 12 septembre, il résulte de l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles sur ce territoire.

La gendarmerie de Lodève a réalisé trois missions prioritaires, en liaison avec la sous-préfecture et les mairies.

- Participer aux secours et à la mise en sécurité des populations et des automobilistes
- Alerter, puis renseigner les autorités compétentes
- Assurer l'ordre public (circulation, accès des secours, protection des biens sinistrés...)

/ Un poste de commandement a été activé pendant 7 jours consécutifs

/ Plus de 60 gendarmes ont été engagés, sans discontinuer, pendant les 72 premières heures

Des renforts de la brigade motorisée de Lodève, du peloton motorisé de Clermont-l'Hérault, de l'escadron de gendarmerie mobile 12/6 de Lodève et 20 personnels de la réserve opérationnelle de la gendarmerie de l'Hérault ont également été engagés

/ Plus de 150 interventions

/ Un hélicoptère et des véhicules tout-terrain

pour des reconnaissances aériennes et aller au contact des communes isolées

Passé le temps des secours, la compagnie a dû intervenir pour permettre la circulation des véhicules résultant de la coupure de l'A75 (une quinzaine de gendarmes pendant 10 jours).



LES INTEMPÉRIES DU 12 SEPTEMBRE À LODÈVE ET EN LODÉVOIS ET LARZAC ONT ENTRAÎNÉ UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ EXTRAORDINAIRE. NOUS REMERCIONS DE TOUT NOTRE CŒUR CEUX QUI NOUS ONT AIDÉS, QUI SE SONT JOINTS À NOUS SUR LE TERRAIN OU QUI NOUS ONT SIMPLEMENT MANIFESTÉ LEUR SYMPATHIE.

MERCI

> merci aux associations

Croix Rouge / Saint Vincent de Paul / Secours catholique / Secours Populaire / Léo Lagrange

> merci aux collectivités voisines qui ont gracieusement mis à disposition des agents et des engins

Agde / Canet / Cazouls-lès-Béziers / Celles / Le Caylar / Communauté de Communes de la Domitienne / Montagnac / Paulhan / Plaisan / Prades-le-Lez / Saint-Affrique / Saint-Guilhem-le-Désert / SIVU Ganges-Le Vigan / Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Mare / Vailhauquès

> merci aux entreprises et à leurs dirigeants

Sébastien Piernas (SGP Sables et graviers Piernas Pierre-Jacques et fils) / Pierre Lacas (SLA) / Arnaud Frayssinet (Colas Méditerranée - agence Est-Hérault) / Yohan Allingri (CVMH) / Rudy Vaille (Vaille TP et maçonnerie extérieure)

> merci au Département de l'Hérault, au service départemental d'incendie et de secours, aux forestiers-sapeurs, à la gendarmerie, à la sécurité civile

> merci à toutes les Lodévoises et Lodévois

> merci à tous les habitants du Lodévois et Larzac

LA RESTAURATION EST EN COURS

35 CHANTIERS ENGAGÉS À LODÈVE JUSQU'EN 2017

- / reconstitution de chaussées, bordures, trottoirs
- / remplacement des canalisations, regards, avaloirs et autres éléments de collecte des eaux pluviales
- / reconstitution des sols et revêtements sur tranchée
- / reconstitution d'ouvrages de soutènement de voie et d'espace public
- / études

/12



Allée des Arbousiers
AVANT / APRES

Avenue de Prémerlet
AVANT / APRES

PLUS DE 2,4 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX SERONT NÉCESSAIRES

➔ **EN 2015, 780 000 € ONT DÉJÀ ÉTÉ ENGAGÉS**

➔ **plus de 1,7 millions d'euros prévus en 2016 et 2017**

/13

➔ ET LE FINANCEMENT ?

Pour financer ces travaux, la Ville de Lodève a monté plusieurs dossiers de demande de subvention. Elle espère obtenir :

- / 12 % de la Région Languedoc-Roussillon
- / 20 % du Département de l'Hérault
- / 48 % de l'État dans le cadre du fonds de solidarité / calamités publiques

SOIT UN TOTAL DE 80 % DE SUBVENTIONS
Le reste sera financé par un emprunt



Lotissement de la Pinède
AVANT / APRES

Chemin des Roucans
AVANT / APRES

Chemin du Claux
AVANT / APRES

Rue Ernest Roger
AVANT / APRES

Rue Pierre et Marie Curie
AVANT / APRES

SPÉCIAL INTEMPÉRIES

APRÈS LA CRUE, LA RECONSTRUCTION DES ÉLUS MOBILISÉS !



Dès le lendemain de la crue, l'équipe rivière de la communauté de communes - avec l'appui de la régie rurale et des renforts mis à disposition par d'autres collectivités - était sur le terrain pour réaliser des travaux d'urgence. Simultanément, les services des routes étaient mobilisés sur les ouvrages départementaux.

TRAVAUX D'URGENCE

/ Saint-Etienne-de Gourgas : suppression d'un embâcle bouchant la totalité du lit à la confluence de la Brèze et de la Primelle
/ Le Puech : dégagement du pont de la route départementale et désembâclement en aval de l'Aubaygues
/ Lodève : désembâclement de la Soulongres et de la Lergue dans la traversée de la ville

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

/ Soumont et Fozières :
aval du ruisseau de Fozières
/ Saint-Martin (Lodève) et Les Plans : Soulongres
/ Saint-Jean-de-la-Blaquière et Saint-Privat :
Maro en amont du village
/ Saint-Jean-de-la-Blaquière et Le Bosc :
Marguerite et Maro

PARALLÈLEMENT, LE SERVICE EAU-RIVIÈRE-ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COORDONNAIT LES TRAVAUX D'URGENCE ET ÉVALUAIT LES DÉGÂTS OCCASIONNÉS SUR LES COURS D'EAU.

DES ENTREPRISES EN RENFORT

Pour faire face à l'ampleur de la tâche, un marché a été conclu avec un groupement d'entreprises. Cela permet d'intervenir sur plusieurs secteurs prioritaires en même temps et donc de restaurer les cours d'eau plus rapidement.

/ Ruisseau d'Aubaygues (ATP Environnement) : du Mas Caoudou, en amont du village du Puech, jusqu'à la confluence avec la Lergue.
/ Soulongres (ATP) : depuis le stade Leroy Beaulieu jusqu'à l'hôpital. A la confluence avec la Lergue, enlèvement des souches restant après les travaux effectués par l'équipe rivière
/ Brèze et ses affluents (Environnement Bois Energie) : les travaux ont débuté à Parlatges, avec des engins adaptés aux accès difficiles. Ils sont terminés sur l'Aubaygues (Saint-Etienne-de-Gourgas), en cours d'achèvement sur le Suberbet (Soubès) et se poursuivront jusqu'à la Lergue.

Début 2016, aura lieu une nouvelle consultation d'entreprises pour la Lergue, de Pujols à Saint-Fréchoux. Malgré la grande quantité de bois arrachée et déposée, la largeur du cours d'eau a permis de classer ce chantier en seconde priorité. Il s'agira également de traiter les atterrissements* (dépôts de cailloux).

* La question des atterrissements se pose pour la première fois. Seuls les secteurs présentant des enjeux importants, d'intérêt général, devraient être pris en charge. La communauté de communes attend la position de la mission d'inspection de l'État sur les fonds d'urgence pour confirmer les priorités



UNE ACTION DE PRÉVENTION ENGAGÉE DEPUIS 2012

En 2008, pour prévenir le risque inondation, la Communauté de Communes Lodévois et Larzac a souhaité s'investir volontairement dans des actions de restauration, entretien, valorisation des cours d'eau et de leurs abords. Le 10 août 2012, le Préfet lui a autorisé l'entretien du boisement des berges de la Lergue et de ses affluents.

DEPUIS 2012, 40 KM DE COURS D'EAU ONT ÉTÉ RESTAURÉS - TANT PAR DES ENTREPRISES QUE PAR L'ÉQUIPE RIVIÈRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - DANS LE CADRE DU PLAN DE GESTION DE LA LERGUE ET DE SES AFFLUENTS, 20 KM L'ONT ÉTÉ EN RESTAURATION POST-CRUE (élimination des arbres blessés, dépérissants ou affouillés, des arbres morts sur pied, dangereux en cas de crue, mais aussi des déchets et des espèces invasives qui réduisent la biodiversité et la stabilité des berges).

OBJECTIF : PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION ET AMÉLIORATION DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DU BOISEMENT DES BERGES

PRÉVENTION : 430 000 € D'INVESTISSEMENTS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Et des aides financières pour les travaux prévus au plan de gestion : FEDER (Union européenne), Agence de l'eau Rhône Méditerranée, Département et Région.
19 INTERVENTIONS D'URGENCE RÉALISÉES



DU CÔTÉ DES RIVERAINS UN RÔLE PRÉVU PAR LA LOI

« Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives »

TRAVAUX POST-CRUE AUTORISÉS AUX RIVERAINS SANS DÉCLARATION PRÉALABLE (POLICE DE L'EAU, DDTM)

Élaguer, recéper, enlever les embâcles, débroussailler les végétaux, déplacer ou griffer les galets et le sable déposés par la crue, intervenir à pied dans le cours d'eau pour découper en morceaux les troncs et végétaux encombrants

TRAVAUX À ÉVITER

/ Dessoucher ou brûler les arbres sur berge
/ Faire des coupes à blanc
/ Laisser les embâcles sur berge

TRAVAUX INTERDITS

/ Remblayer les berges au-dessus du terrain naturel (merlon)
/ Remblayer avec des matériaux de chantier de construction (déchets polluants)
/ Débroussailler avec des produits chimiques en bord de rivière (polluants)
/ Circuler avec des engins motorisés dans l'eau
/ Déposer des déchets en bord de cours d'eau
/ Enlever des sédiments accumulés dans le lit du cours d'eau

UN RENSEIGNEMENT ?

Service eau-rivières-assainissement de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac
Tél. : 04 11 95 01 46



TRAVAUX POST-CRUE : PRÈS DE 500 000 € INVESTIS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Département, la Région, l'Agence de l'eau et l'État sont sollicités via des fonds d'urgence. Sur les travaux liés aux crues de 2014, 80 % d'aides avaient été obtenus



L'A75 au Bosc



Dégâts sur les commerces à Lodève



Les agents de Saint-Guilhem-le-Désert au Puech



Bénévoles à l'hôpital



/16

Une voiture piégée par les eaux à Lodève



La vallée de la Brèze (St-Etienne-de-Gourgas, Soubès)



Les Moulinages (Lodève)



La sécurité civile à Parlatges



Les services du Département à Saint-Pierre-de-la-Fage

/17



La Ville de Montagnac à Saint-Etienne-de-Gourgas



Des agents de la Ville de Saint-Affrique à Saint-Etienne-de-Gourgas

13 septembre 2015
Les photos aériennes sont des images exclusives, prises depuis l'hélicoptère de la Sécurité civile le lendemain des inondations

LES IMAGES

LEADER 2014-2020

2,5 MILLIONS D'EUROS DE L'EUROPE POUR DES PROJETS EN CŒUR D'HÉRAULT !

Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme financé par le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER), dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), permettant à des territoires de bénéficier de subventions pour mettre en œuvre leur développement.

Sur la période 2007-2013, le premier programme LEADER porté par le Pays Cœur d'Hérault (dont fait partie la Communauté de communes Lodévois et Larzac) a permis de soutenir près de 80 projets : création d'hébergements touristiques à la ferme, projets de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine naturel, mise en œuvre d'un Plan Climat Énergie Territorial, réalisation d'études sur la mobilité et sur l'agriculture...

INNOVER ET ENTREPRENDRE POUR MIEUX VIVRE EN CŒUR D'HÉRAULT CONVIVENCIA II

C'est sous cet intitulé que le territoire a présenté sa nouvelle stratégie.

Elle s'articule autour de trois ambitions :

- / Innovation
- / Transition écologique et énergétique
- / Valorisation du patrimoine,

afin de faire du Cœur d'Hérault « un territoire qui encourage les initiatives créatrices de richesses durables, au service de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté ».

Parce que le projet présenté était très cohérent, la Région, nouvelle autorité pour la gestion des fonds européens, a retenu puis voté l'attribution d'une enveloppe de 2,5 millions d'euros de fonds européens pour le nouveau programme LEADER du Cœur d'Hérault.

EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME LEADER ?

www.coeur-herault.fr, rubrique « Leader »



LA STRATÉGIE LEADER EN CŒUR D'HÉRAULT :

/ Axe 1 : miser sur l'innovation

comme levier de développement et de création d'emplois durables en cœur d'Hérault

/ Axe 2 : réussir la transition écologique

et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale et de développement économique

/ Axe 3 : valoriser et promouvoir les richesses

et les savoir-faire du Cœur d'Hérault, sources de développement et de rayonnement du territoire.

VOUS AVEZ UN PROJET QUI CONCERNE UN DE CES AXES, QUI ENCOURAGE LE PARTENARIAT ET LA MISE EN RÉSEAU ? N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA CELLULE LEADER DU CŒUR D'HÉRAULT

PAYS CŒUR D'HÉRAULT :

Camille MOREAU et Raphaël NOTIN : 04 67 44 44 48
/ Thierry LANIESSE : 04 67 44 39 74
/ leader@coeur-herault.fr / camille.moreau@coeur-herault.fr

UNE AIRE DE JEUX AU CAYLAR

Dans le cadre du label VILLAGE ÉTAPE, obtenu en juillet 2015, la commune développe des services et des équipements qui profitent aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs. L'espace d'activités sportives et ludiques, avenue Gaston Clapier, est en cours d'aménagement.

Il se compose :

- / d'un boulodrome
- / d'un espace de pique-nique
- / d'une aire de jeux pour enfants de 3 à 6 ans
- / d'une guinguette et de sanitaires aux normes PMR (personnes handicapées) dans l'actuel vestiaire.

Le principe paysager et architectural du projet s'attache à valoriser les vues, le patrimoine existant, à améliorer le fonctionnement et les perceptions par le travail sur «les limites». L'objectif est également d'affirmer les liaisons et circulations douces entre ces espaces et le centre village, le Roc Castel, les chemins de promenade, le Parc du Theil et la lavagne.

COÛT DES TRAVAUX : 180 000 €

- / **Financement** : Commune du Caylar, Conseil départemental de l'Hérault, Conseil régional Languedoc-Roussillon, État
- / **Maîtrise d'ouvrage** : Communauté de Communes Lodévois et Larzac
- / **Maîtrise d'œuvre** : P. PUECH, architecte DPLG, 2 rue de la Raffinerie, 34000 Montpellier / N. LUCAS, paysagiste DPLG, 3 avenue de Castelnau, 34090 Montpellier
- / **Entreprises** :
LOT 1 - Terrassement-VRD : Ets SEVIGNÉ
LOT 2 - Démolition-maçonnerie-carrelage-peinture : Ets ASCOBATI
LOT 3 - Métallerie-serrurerie / électricité-plomberie : Ets GHC
LOT 4 - Mobiliers-sols adaptés-jeux d'enfants : Ets SPORT ENVIRONNEMENT
LOT 5 - Plantations et clôtures : Ets BRL

DURÉE DES TRAVAUX : 3 MOIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DU BOSC

La commune de Le Bosc a fait réaliser son Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées par ENTECH Ingénieurs Conseils de 2006 à 2010. Le diagnostic a mis en évidence la présence de 11 systèmes d'assainissement collectif distincts, au niveau de chacun des hameaux.

- / 3 hameaux sont «structurés» (disposant d'un réseau de collecte et d'une unité de traitement) : Cartels, Mas Lavayre et Salelles
- / 8 hameaux sont «non-structurés» (disposant uniquement d'un réseau de collecte) : Le Bosc, Loiras, Laulo, Saint-Fréchoux, Le Viala, Saint-Alban, Saint-Martin et Saint-Julien.

Les préconisations du Schéma Directeur ont fait ressortir les priorités suivantes :

- / Priorité 1 : remplacement du poste de relevage de Salelles
- / Priorité 2 : unité de traitement pour Le Bosc et Loiras
- / Priorité 3 : unité de traitement pour Saint-Martin et Saint-Julien
- / Priorité 4 : unité de traitement pour Mas Lavayre et Cartels
- / Priorité 5 : unité de traitement pour Laulo et Salelles
- / Priorité 6 : unité de traitement pour Saint-Fréchoux
- / Priorité 7 : unité de traitement pour Le Viala
- / Priorité 8 : unité de traitement pour Saint Alban.

En 2014-2015, la commune du Bosc a engagé les travaux répondant aux «priorités 1 et 2» (maîtrise d'œuvre I.G.E.A.D.T Ingénieur conseil) :

- / Création d'une unité de traitement de 470 équivalents habitants, pour les hameaux du Bosc et de Loiras
- / Création d'un poste de relevage et d'un réseau de refoulement depuis de Loiras jusqu'à la station d'épuration à créer
- / Réhabilitation complète des réseaux de collecte des hameaux du Bosc (70 branchements) et de Loiras (79 branchements) avec la création de 5 postes de relevage sur le réseau de collecte
- / Remplacement avec déplacement du poste de relevage de Salelles.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION : 2 MILLIONS D'EUROS

- / **Financement** : Agence de l'eau : 20,5 %, Conseil départemental de l'Hérault : 21 %, Autofinancement commune : 58,5 %



JONATHAN ET LE STREET-WORKOUT

Jonathan ABDELKADER est un disciple du street-workout et il compte bien faire partager sa passion dans tout le Lodévois et Larzac. Street-workout ? Rien d'alarmant, rassurez-vous, mais une nouvelle façon de penser la gym et la muscu... en plein air.

Littéralement «entraînement de rue», le street-workout est LA discipline en vogue. On se muscle dehors, en utilisant principalement le poids du corps et quelques agrès spécifiques. Pompes, abdos, tractions et «dips» sont les bases de la discipline, agrémentés de tapis de sols et autes kettlebells. Simple, sain et nature !

Jonathan Abdelkader est éducateur sportif et guide de moyenne montagne. Originaire de Bédarieux, il vit depuis un an à Lodève et a pris le pari d'en faire une ville pionnière du street-workout. «C'est un sport génial, ouvert à tous, petits, grands, hommes, femmes, jeunes, personnes âgées. Aussi, quand nous avons évoqué un projet sur Campeyroux, nous avons eu un accueil très favorable de la mairie. On a travaillé main dans la main pour concevoir l'aménagement qui a été mis en place. Maintenant, il faut faire vivre le site, l'animer. C'est l'objet d'EPO (Événement Promotion Organisation), notre association. On accompagne les gens à la carte pour leur faire faire du sport à l'extérieur, du soft au plus dur. On va aussi travailler sur tout ce qui est diététique, santé, plusieurs événements sportifs... et festifs. Il faut vraiment faire sortir la muscu de ses dérivés et de son image ! Je profite de cet article pour remercier Madame le Maire, son équipe et en particulier M. Benameur et M. Rugani, pour leur efficacité et leur volonté de faire vivre Campeyroux en l'ouvrant largement à tous les habitants du Lodévois et Larzac. A bientôt à Campeyroux pour une belle saison de street-workout !»

CONTACT EPO

Tél. : 06.81.56.18.30 / www.facebook.com/EPO



TERRE-CONTACT DES PONTS ENTRE GÉNÉRATIONS

L'association Terre-Contact mise sur les échanges entre générations (enfants, parents, grands-parents), le jeu, la rencontre et la convivialité, pour créer des situations qui permettent d'apporter de nouveaux éclairages dans les relations parents-enfants. Ces animations, ouvertes à tous et gratuites, sont encadrées par des professionnels (animateur, psychologue jeunes enfants, psychomotricien, intervenants divers).

Depuis 6 ans, Terre-Contact intervient toutes les semaines à Lodève (Maison de la petite enfance), Saint-Jean-de-la-Blaquière (salle des fêtes), Soubès (Mairie) et Le Caylar (médiathèque) avec le lieu d'accueil enfants-parents A PETITS PAS (pour enfants de la naissance à 3 ans). L'objectif est de permettre à des familles, parfois isolées géographiquement, de faire entrer leur enfant en contact avec les autres pour des activités éducatives d'éveil. C'est également l'occasion pour les parents d'échanger avec les autres et l'équipe de Terre-Contact, sur les doutes qu'ils peuvent rencontrer au quotidien. Au programme : activités motrices et musicales, jeux libres. «Ce n'est pas formel : on arrive et on part quand on veut, on peut parler de soi si on veut. C'est un beau mélange de gens et d'idées».

LE COLIMAÇON (Lodève, ancienne halte-garderie) s'adresse aux parents et aux enfants de la naissance à 17 ans. Tous les samedis matins, c'est un moment de détente d'activités et de jeux, avec atelier galettes, crêpes, gaufres, argile, art'récup...

Enfin, LA TOURNÉE DU FOUR À PIZZAS dessert plusieurs quartiers de Lodève, dont les Hauts de Montbrun, les Tilleuls et la Soulondre, et peut se déplacer sur les villages. L'association fournit le four, le bois et la pâte... les habitants des quartiers la garniture et les belles histoires qui vont avec ce moment de convivialité !

TERRE-CONTACT

538, chemin de la Barque - 34150 GIGNAC
Tél. : 04 67 57 38 16
contact@terre-contact.com
www.terre-contact.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GLOBE-TROTTEUR 2.0 C'EST POUR JANVIER !

Le GLOBE-TROTTEUR, l'espace sport-santé de Lodève, a subi de plein fouet les inondations du 12 septembre. « La version 2.0 » va ouvrir ses portes courant janvier, 200 avenue Danielle Miterrand. Pourtant, devant l'ampleur des dégâts, Laurent GHILAIN, son fondateur, a bien failli jeter l'éponge...

« Il y avait 1,70 m d'eau dans toutes les salles, sur 350 m². Toutes les machines étaient noyées, la déco refaite à neuf en janvier fichue. Ma première idée, ça a été d'arrêter, de tourner définitivement la page sur ces 7 années. Et puis, il y a eu cet élan de solidarité formidable, avec toutes ces personnes qui sont venues me proposer leur aide pour débayer, nettoyer. Ça fait chaud au cœur et j'ai compris aussi que les valeurs, les idées que je voulais faire passer, avaient trouvé un écho. Avec mon frère Denis et Audrey BRUN (psychologue de la santé), nous avons pris le pari de nous lancer dans un projet plus ambitieux : le GLOBE-TROTTEUR 2.0 !

Notre nouveau local fait 400 m² au sol, avec une hauteur sous plafond de 5 mètres. Nous allons continuer à y surfer sur nos valeurs, c'est à dire en nous démarquant des salles de sport traditionnelles avec une approche santé, diététique, stress, un accompagnement personnalisé... et surtout une ambiance familiale. Le Globe-Trotteur première époque était un voyage, il était aussi à mon image. La version 2.0 le restera, car il est hors de question pour moi de créer quelque chose qui ne me corresponde pas.»

Rendez-vous en janvier...

LE GLOBE-TROTTEUR 2.0

200, avenue Danielle MITERRAND (Super U) - LODÈVE
Tél. : 07.87.60.90.10
www.le-globe-trotteur.fr

/ Portrait express

En 2008 Laurent GHILAIN arrive de Belgique après un accident. Il s'établit à Lodève où il crée le Globe-Trotteur, avant de devenir un acteur de la vie de ce territoire qu'il a appris à aimer. Il est également directeur de la clinique R-Révolution Santé, à Montpellier.



FABIENNE JOUET ET LE CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Fabienne Jouet est bien connue des Lodévois. Elle a animé un centre de formation, le PRE, a été conseillère municipale... Depuis 2012, elle dirige l'antenne du Centre Régional de Formation Professionnelle à Lodève, et depuis cette année une à Gignac, financées par le Conseil régional Languedoc Roussillon, co financé par l'Europe.

Le Centre Régional de Formation Professionnelle (CRFP) est présent sur les départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault. Pour l'Hérault, il compte 7 centres de formation et deux « Ecoles Régionales de la 2e chance ». Dans le cadre de « Cap Avenir », la Région a lancé une action expérimentale basée sur un accompagnement individualisé et personnalisé vers l'emploi et/ou la qualification.

« Le CRFP s'est installé à Lodève pour construire dans la durée. Nous accompagnons en moyenne + de 80 personnes par an, de 16 à 60 ans. L'important, c'est leur motivation, leur envie de s'en sortir. Je suis particulièrement sélective sur ce point, lorsque je reçois les personnes. Nous avons deux sites sur Lodève : le centre de formation rue de la Convention où se déroulent les accompagnements de CAP Avenir et un plateau technique, au Rialto, pour les spécialisations commerce (actuellement 11 stagiaires). Notre premier travail, c'est de redonner goût à la vie et de faire comprendre que l'accès à l'emploi est possible. Ensuite, nous nous tenons à nos objectifs : soit faire entrer notre stagiaire dans une formation qualifiante, soit l'accompagner vers un emploi. Et ça marche, car nous sommes à un taux de réussite de + ou moins 70% ! Le parcours moyen est de 500 heures, mais cela n'est pas figé, accompagnement personnalisé oblige ! Nous travaillons à une réactualisation des savoirs de base, nous faisons des ateliers relooking, des sorties découvertes, des enquêtes métiers, des diffusions de CV, prochainement une émission de radio... Tous les moyens sont bons pour s'enrichir, échanger... et se redécouvrir ! »

A côté de « Cap Avenir » (tous métiers), Le CRFP propose 3 formations spécialisées :

- « Cap Métiers commerce » : pré qualification aux métiers du commerce
- « Cap Métiers animation » (Gignac) : Obtention du BAFA, préparation aux BPJEPS et au BAPAAT
- Une formation qualifiante « Titre Professionnel Employé Commercial en Magasin ».

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE
2 bis, rue de la Convention. 34700 Lodève
Tél. : 04 99 91 11 30



LODÈVE RETOUR DU SCANNER AU SERVICE D'IMAGERIE DE L'HÔPITAL

L'épisode climatique du 12 septembre dernier a fortement endommagé le service imagerie de l'hôpital de Lodève, géré via un partenariat public-privé entre l'hôpital local et la Sarl IMAGERIE DU LODEVOIS. Les deux acteurs, avec le soutien de Marie-Christine BOUSQUET, ont souhaité une remise en service au plus vite. **Après une réouverture de la partie radiologie et échographie le 9 novembre 2015, l'hôpital retrouvera, dès le début de l'année 2016, un nouveau scanner.**

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Le projet, à l'étude depuis 2014, dépendait d'une labellisation de l'Agence régionale de santé, qui vient d'être obtenue le 18 novembre. Il est porté par l'association Territoire santé Lodève, qui réunit le CCAS de la ville, l'hôpital, la clinique du souffle la Vallonie et le CCAS du Caylar. L'objectif est de créer un groupement de santé concernant l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux, avec une priorité : faciliter l'implantation de jeunes médecins (il ne reste que 7 médecins à Lodève, dont certains relativement âgés).

L'association, soutenue financièrement par la réserve parlementaire du député Frédéric ROIG, s'est adjoint les services du Cabinet de Diotima. Un travail qui porte aujourd'hui ses fruits !

Horizon 2017, la Maison de santé ouvrira ses portes dans l'immeuble de l'ancienne Poste, place Alsace-Lorraine, participant ainsi à la valorisation patrimoniale et à l'attractivité du centre-ville.



HALLE DE SPORT DE LODÈVE

Le projet, sur le site du stade André Beaumont, redémarre grâce à un investissement de la Région Languedoc-Roussillon de 1 million d'euros.

MOBILISATION DE FONDS EUROPÉENS

La Ville de Lodève et la Communauté de Communes Lodévois et Larzac mobilisent des fonds européens pour mener à bien leurs projets.

- Ville de Lodève : 580 000 € pré-validés pour la création d'un accueil jeunes et pour la réfection de l'éclairage public
- Communauté de Communes Lodévois et Larzac : plus d'1 millions pré-validés pour l'amélioration de l'accueil des publics sur le site de la Baume Auriol, la réhabilitation de l'hôtellerie de plein air de la Baie de Vailhès, la restauration écologique de la Lergue et de ses affluents et l'accueil de loisirs sans hébergement maternelle et primaire de Lodève
- Projet commun à la Ville et à la Communauté de Communes Lodévois et Larzac : 600 000 € pré-validés dans le cadre du projet de médiathèque.

RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE DE LODÈVE

La Communauté de Communes Lodévois et Larzac, dans le cadre de sa compétence d'entretien du patrimoine bâti, porte un chantier de restauration de la cathédrale de Lodève. Elle bénéficie pour cela de subventions, à hauteur de 50 % de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de 30 % de la part de la Région Languedoc-Roussillon.

Sont prévus dans un premier temps :

- Restauration du parquet de la chapelle du Sacré-Cœur
- Mises aux normes de l'installation électrique
- Révision des couvertures de la nef, du chœur, du bas-côté et des chapelles en prolongement de versant
- Mise en sécurité des élévations du clocher
- Mise en sécurité des voûtes du cloître
- Dispositif anti-pigeons dans le porche nord et étaieement de retables
- Restauration des couvertures de certaines travées, du contrefort entre les travées, restauration de certaines baies
- Aménagement d'un accès PMR.

LES COMMERÇANTS S'INVESTISSENT POUR AMÉLIORER LEUR ACCUEIL

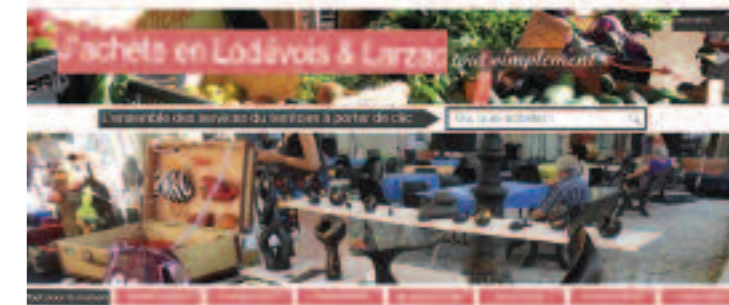
PRÉFÉRENCE COMMERCE est un label national. Son objectif : donner davantage de visibilité aux commerçants qui s'engagent dans l'amélioration continue de la qualité d'accueil et de services. La Communauté de Communes Lodévois et Larzac et la CCI de Montpellier se sont engagées, en 2015, dans cette démarche, avec des résultats remarquables : AUJOURD'HUI, 15 COMMERÇANTS SONT LABELLISÉS. C'EST UNE BELLE PERFORMANCE POUR UN TERRITOIRE COMME LE NÔTRE ! A L'ÉCHELLE DE L'HÉRAULT LODÈVE EST L'UN DES TERRITOIRES OÙ LA MOBILISATION DES COMMERÇANTS A ÉTÉ LA PLUS FORTE.

- / AUX P'TITES FOLIES (VICHARD Patricia)
- / BIJOUTERIE MARINI (MARINI Sylvain)
- / CHEZ AZORIN (SABATIER Valérie)
- / EPICERIE PAYSANNE (SALVADOR Jean-Michel)
- / ETAT D'ESPRIT (GARCIA VIALETES Séverine)
- / INSTITUT ANNICK (GUIRAUD Annick)
- / JUST' UNE FLEUR (BERGER Gaëlle)
- / LE GLOBE TROTTEUR (GHILAIN Laurent)
- / LES HALLES SOLANID (Mme LEBESSOUS)
- / METAMORPHOSE (FOULON Émilie)
- / MODE LIBERTY'S (DUVIOL Véronique)
- / O LEZ'ARTS (BOURGOIN Bernard)
- / PRESTIGE BEAUTE (VIRLOUVET Sandra)
- / SUPEROPTICAL (TAULIER Jérémy)
- / SYM (ALMERAS Danielle)

Le label est attribué sur la base des critères suivants :

- L'environnement et l'aspect extérieur du point de vente
- L'aspect intérieur du point de vente
- Le contact et la relation client
- L'accueil client en magasin, au téléphone, les services
- L'exploitation du point de vente.

*Ils jouent le jeu. Jouons-le aussi !
Consommons local*



Nous sommes convaincus que nous pouvons trouver chez nous ce que beaucoup vont chercher ailleurs

Sonia ARRAZAT
Vice-Présidente de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac, déléguée à l'économie et à l'emploi

CONSOMMER LOCAL GRÂCE AU WEB

Toute l'offre commerciale du Lodévois et Larzac sera bientôt présente sur le web. Une vitrine sur internet qui correspond pleinement aux nouveaux comportements d'achat des consommateurs, soucieux de trouver le meilleur rapport qualité-prix. Soucieux aussi de limiter leurs déplacements et de gagner du temps, mais également d'avoir une consommation plus responsable, éthique et écologique. LA BONNE SURPRISE ? C'EST QUE L'OFFRE LOCALE EST SOUVENT LA MEILLEURE ! LA PROXIMITÉ EN PLUS...

LE PRINCIPE :

- / 1 site web qui regroupe tous les commerçants, artisans et agriculteurs adhérents*
- / 1 seul et même panier pour vos achats chez les différents adhérents
- / 1 seul et même point de retrait pour tous vos achats (drive local)

Un dispositif géré par l'Office de commerce, de l'artisanat et de l'agriculture du Lodévois et Larzac.

A tous les chefs d'entreprises du Lodévois et Larzac qui n'ont pas encore rejoint le mouvement, il est encore temps d'adhérer. POUR EN SAVOIR PLUS, contactez Hélène DURAND / 04 11 95 01 52

Le nouveau site web va vous prouver que nous disposons ici de toutes sortes de ressources et vous surprendra même par des prix très compétitifs

Michèle FERRY
Présidente de l'Office de Commerce, de l'Artisanat et de l'Agriculture du Lodévois et Larzac

UNE ARTISTE À CANTERCEL POUR LE MUSÉE DE LODÈVE

Manuela Marques, photographe et vidéaste, était en résidence d'artiste pour le Musée de Lodève sur le site de Cantercel (La Vacquerie) l'été dernier. Une rencontre avec le public est prévue au mois d'avril.

Née au Portugal en 1959, Manuela Marques vit et travaille à Paris. Ses œuvres ont déjà donné lieu à près d'une centaine d'expositions en France, au Portugal mais aussi en Espagne, en Suède, au Brésil, aux États-Unis et au Canada.

Le Musée de Lodève lui a demandé de travailler sur la notion de trace et d'empreinte. **La trace, l'empreinte, c'est en effet ce qui constitue le cœur du projet scientifique et culturel* du musée.** C'est le fil rouge qui relie les trois collections permanentes : les Sciences de la terre, qui rassemblent des fossiles et des empreintes d'animaux et de plantes laissées il y a 500 millions d'années ; l'Archéologie, avec les traces de la vie et de l'habitat des hommes du néolithique ; et les œuvres de Paul Dardé qui prélevait sur le Larzac les matériaux pour ses sculptures.

Manuela Marques est la première artiste invitée en résidence par le Musée de Lodève sur ce thème de la trace et de l'empreinte. Les œuvres issues de cette résidence donneront lieu à des expositions ainsi qu'à des acquisitions.

Lors d'un séjour sur le site de Cantercel (sur la communes de la Vacquerie) l'été dernier, Manuela Marques a réalisé ses premières œuvres photographiques (voir photo). La résidence se poursuit en 2016, avec de nouveaux séjours de création prévus sur le territoire. Manuela Marques viendra expliquer sa démarche artistique lors d'une rencontre avec le public au mois d'avril.

* Le projet scientifique et culturel d'un musée définit, en s'appuyant sur un bilan de l'existant, les grandes orientations et les stratégies du musée.

Réalisé et validé par les élus et les partenaires institutionnels en 2007, en amont du projet d'agrandissement, le projet scientifique et culturel du Musée de Lodève fait le lien entre les collections des Sciences de la Terre, de l'archéologie et des Beaux-Arts au travers de la notion de la trace et de l'empreinte.



© Simon Thiébaud

RENDEZ-VOUS
LE 12 AVRIL À 20H30
SALLE DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(LODÈVE, PLACE FRANCIS MORAND)
POUR RENCONTRER
MANUELA MARQUES



Manuela Marques, Sans titre, 2015.
Image réalisée durant la résidence de l'été 2015,
site de Cantercel © Manuela Marques



La petite fille qui aimait pleurer

/ mercredi 6 janvier
ÇÉRÉMONIE DES VŒUX
À LA POPULATION
18h / Lodève (salle Ramadier)

/ 7 et 8 janvier
VŒUX AUX SÉNIORS
14h / Lodève (salle Ramadier)

/ samedi 16 janvier
THÉÂTRE, MUSIQUE & DANSE
LE BAL DES ABEILLES
Cie DhangDhang
14h15 / Lodève (Théâtre Luteva)

/ mercredi 20 janvier
MARIONNETTES
LA COUR SINGULIÈRE
Construction de marionnettes,
manipulation et mise en jeu
14h-17h / Soubès (bibliothèque)

/ jeudi 21 janvier
PERFORMANCE POÉTIQUE
LE JOURNAL DE MME TRUC
Émilie Bruguière
19h / Lodève (Collège Paul Dardé)

/ samedi 23 janvier
BURLESQUE
BIKINI CABARET
Émilie Bruguière
MARIONNETTES
LES EMPREINTES
Cie La Cour Singulière
16h et 16h45 / Soubès
(salle des fêtes et bibliothèque)

/ 27, 28 et 29 janvier
THÉÂTRE
MARX MATÉRIAU, CELUI QUI PARLE
19h / St-Etienne-de-Gourgas
(salle des fêtes)

/ samedi 30 janvier
MARIONNETTES
VOUS VOULEZ RIRE
Cie Les Frères Duchoc
14h15 / Lodève (Théâtre Luteva)



Blanche, la nuit

/ samedi 6 février
CONCERT
FREE RIVER
1^{ère} partie par l'ensemble
de clarinettes de l'école
de musique de Lodève
18h15 / Le Caylar (salle des fêtes)

/ samedi 13 février
MARIONNETTES
LA PETITE FILLE QUI AIMAIT PLEURER
Cie Arthema
14h15 / Lodève (Théâtre Luteva)

CIRQUE
ALEXANDRE LEGRAND
Cie Césure à l'hémistiche
17h / Lodève (médiathèque)

/ dimanche 14 février
CIRQUE
ALEXANDRE LEGRAND
Cie Césure à l'hémistiche
17h / Saint-Jean-de-la-Blaquière
(bibliothèque)

/ du 5 au 20 mars
PRINTEMPS DES POÈTES
EN LODÉVOIS



/ samedi 19 mars
THÉÂTRE
BLANCHE, LA NUIT
Cie Création Éphémère
14h15 / Lodève (Théâtre Luteva)

Le bal des abeilles



/ jeudi 7 avril
CONCERT
SOUS LA PEAU DES FILLES
Cie Entre deux caisses
19h / Salleles-du-Bosc

/ samedi 9 avril
COMÉDIE MUSICALE
MARLAGUETTE
Cie La Polycompagnie
14h15 / Lodève (Théâtre Luteva)



En cas d'inondation



limiter les accidents chez soi (électrocution, pollution, explosion)

Adopter les bons comportements



Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité.



Je n'utilise surtout pas d'équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques...



Je ferme les poubelles et je les mets dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.



Je mets les produits toxiques en hauteur.



Les animaux et notamment les rongeurs (rats, souris, etc.) fuient l'eau. Je ne les touche pas.



Éviter noyade et contusions

Ne pas sortir et suivre les consignes des secours



Je ne sors pas. Je suis plus en sécurité à l'abri. Je m'installe en hauteur et n'évacue les lieux qu'en cas de grand danger...



...les secours sauront plus facilement où me trouver. J'attends qu'ils viennent me chercher.



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche. Ils seront les premiers pris en charge par les secours.



Je ne prends pas ma voiture. Ce n'est pas un abri.



Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.



Faire face à l'isolement

Garder avec soi le matériel nécessaire



Réserve d'eau et d'aliments, de lait pour les nourrissons.



Vêtements chauds et couvertures.



Radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable.



Médicaments, ordonnances et carnets de santé.



Papiers importants, photos, doudous des enfants.



Je m'informe et je respecte les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France.



Je n'appelle les secours qu'en cas de réel danger, afin de laisser les lignes libres pour les personnes en grand danger.
Pompiers : 18 – Samu : 15